

Strasbourg.eu
eurométropole

BOURSE D'AIDE À LA LICENCE SPORTIVE



Bienvenue au club !

www.stras.me/bourse-sport



Présentation de l'inscription **en ligne**
à la demande de
Bourse d'Aide à la Licence Sportive

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE DE LA BOURSE D'AIDE À LA LICENCE SPORTIVE

Je vais sur *monStrasbourg.eu* ou directement sur *stras.me/bourse-sport*
Est-ce que j'ai un compte ?

Non

Oui

Je crée un compte à l'aide de mon adresse mail

Un mail est automatiquement envoyé, il faut cliquer sur le lien indiqué dans le message puis finaliser la création du compte.
Si le message n'apparaît pas dans la boîte de réception pensez à vérifier vos SPAMS/indésirables

Je me connecte à l'aide de mes identifiants de connexion

Je n'ai pas d'adresse mail :
Je me rend à l'une des permanences indiqués sur le dépliant ou sur <https://www.strasbourg.eu/bourse-licence-sportive>

J'accède au formulaire en ligne
soit par le lien direct stras.me/bourse-sport
soit par *monStrasbourg.eu* > Mes démarches > Sport > Demande de bourse d'aide à la licence sportive

Je remplis les 6 pages du formulaires

en renseignant correctement les informations demandées et en joignant un justificatif de moins de 3 mois attestant d'un quotient familial égal ou inférieur à 720€.

Une fois la demande enregistrée un récapitulatif est automatiquement envoyé par mail. Lorsque la demande sera acceptée par un agent de la ville vous recevrez une ATTESTATION par mail à présenter au club désigné pour obtenir votre réduction.

MODE D'EMPLOI EN 5 ÉTAPES

1^{ère} ÉTAPE : SE CONNECTER à votre espace personnel

soit via *stras.me/bourse-sport*
soit via *monStrasbourg.eu*

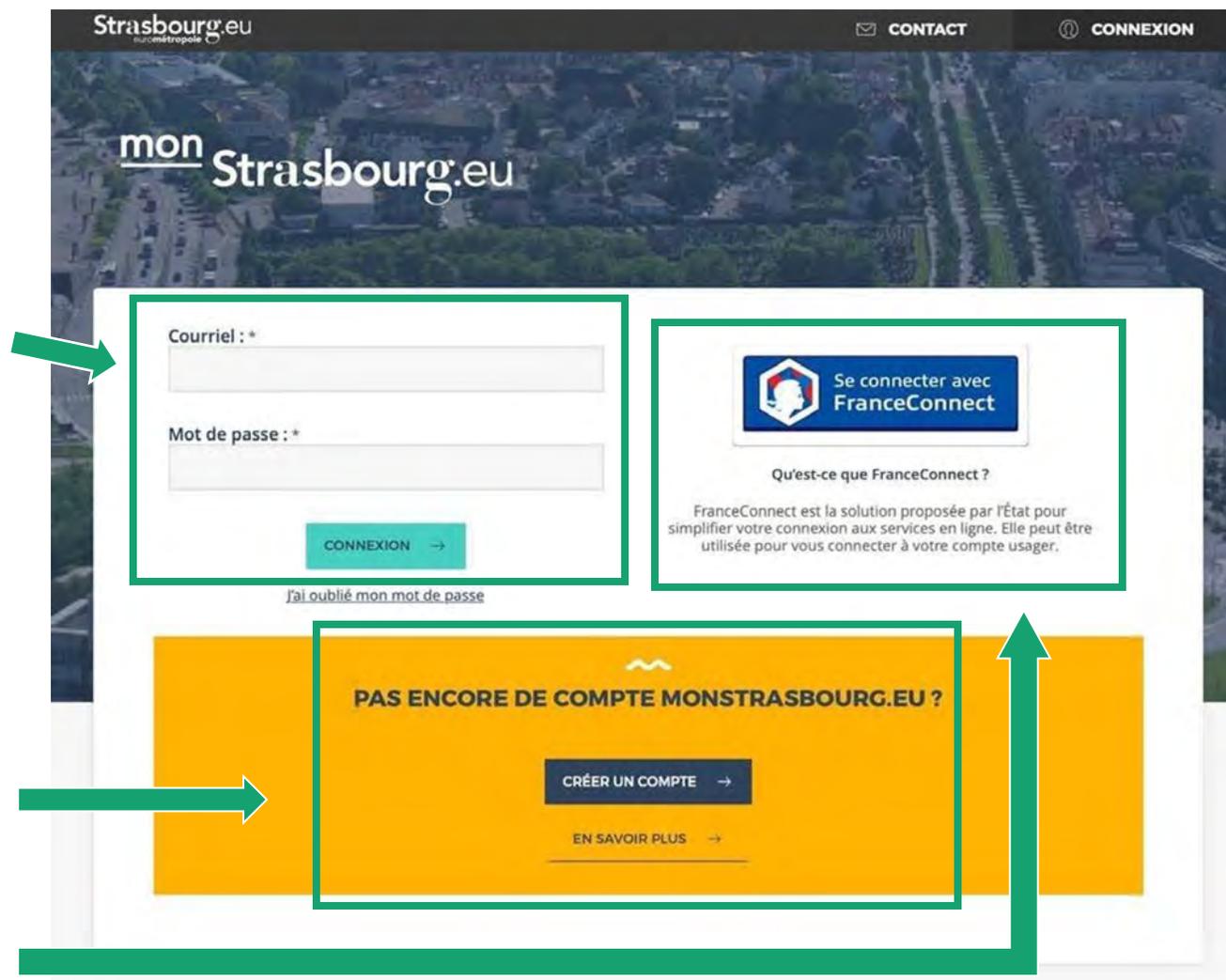
Possibilité n°1 :

Vous avez déjà un compte sur le site *monStrasbourg.eu* :
Il vous suffira de vous connecter avec vos identifiants.

Possibilité n°2 :

Vous n'avez pas de compte *monStrasbourg.eu* :

- Pour vous connecter et faire votre demande il vous faudra en créer un à l'aide d'une adresse email valide.
- Vous avez également la possibilité de vous connecter via **FranceConnect**



2^{ème} ÉTAPE : Une fois **CONNECTÉ** comment atteindre le formulaire en ligne ?

Cas n°1 : vous vous êtes connecté via stras.me/bourse/sport

Dans ce cas là vous êtes directement envoyé sur le formulaire et il ne vous reste plus qu'à le remplir avec les informations relatives à votre enfant et au club dans lequel vous l'avez inscrit.

CODE DE SUIVI
BVKJNFC

1 AVANT-PROPOS 2 INSCRIPTION 3 CHOIX DU CLUB 4 DOCUMENTS 5 SONDAGE 6 CONSENTEMENT ET VALIDATION

DEMANDE DE BOURSE D'AIDE À LA LICENCE SPORTIVE 2023

La bourse d'aide à la licence sportive est limitée à une seule inscription par enfant. Il sera possible d'ajouter une inscription pour un autre enfant à la fin du formulaire.

AVANT-PROPOS

Afin de favoriser l'accès du plus grand nombre de jeunes aux clubs citoyens partenaires en réduisant les freins financiers à l'inscription dans les clubs sportifs pour les familles les plus modestes, et ainsi réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive, la Ville de Strasbourg propose une bourse d'aide à la licence sportive de 80€ pour les habitants de la Ville de Strasbourg.

CONDITION D'ÉLIGIBILITÉ

- Avoir entre 6 et 18 ans
- Habiter à Strasbourg
- Avoir un quotient familial inférieur ou égal à 720€.
- S'inscrire dans un club sportif strasbourgeois labellisé « Club sport citoyen »*

L'obtention de la bourse d'aide à la licence sportive ne vaut pas inscription auprès d'un club. Après validation de votre dossier, il convient de transmettre l'attestation au club concerné, lors de l'inscription, afin d'obtenir la remise de 80€** directement auprès de celui-ci.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

- Attestation de quotient familial de moins de 3 mois délivrée par la CAF, L'Eurométropole de Strasbourg ou le bailleur social.

Pour tout renseignement : contactez la Vie sportive de la direction des Sports.

* Seul les clubs labellisés « club sport citoyen » par la Ville de Strasbourg sont éligibles.
** 80€ : montant maximal de la bourse d'aide sur la licence sportive et l'adhésion (hors achat de matériel) et sous réserve d'une participation minimal de 20€ par bénéficiaire.

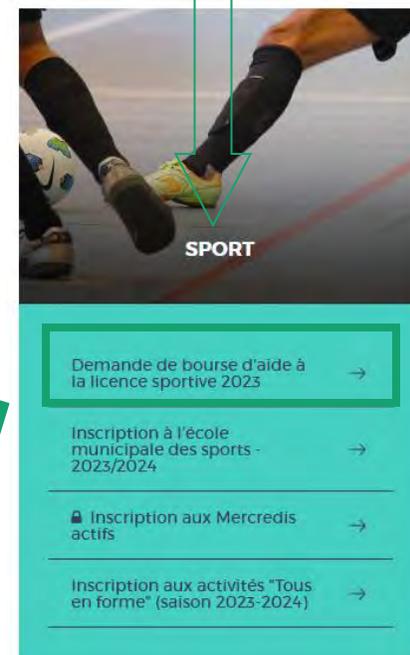
ABANDONNER **SUIVANT** → 3

Cas n°2 : vous vous êtes connecté via monStrasbourg.eu

1 Il faudra tout d'abord rejoindre la page **MES DÉMARCHES**



2 Puis descendre en bas de la page où se trouve l'onglet **SPORT**



3 Et cliquer sur le lien **DEMANDE DE BOURSE D'AIDE À LA LICENCE SPORTIVE**



DEMANDE DE BOURSE D'AIDE À LA LICENCE SPORTIVE 2023

* Champs marqués d'un astérisque : champs obligatoires

ACTIVITÉ

Choix de l'activité*

ENFANT À INSCRIRE

Sexe*

- Fille
 Garçon

Nom de l'enfant*

Prénom de l'enfant*

Date de naissance*

REPRÉSENTANT LÉGAL

COORDONNÉES DU REPRÉSENTANT LÉGAL

Prénom du représentant légal*

Nom du représentant légal*

Téléphone*

Ex : 0712345678

Adresse électronique de contact*

Merci de renseigner une adresse email valide.

ADRESSE POSTALE

Numéro et nom de la rue à Strasbourg*

Entrer les premières lettres de votre rue.

← PRÉCÉDENT

ABANDONNER

SUIVANT →

3^{ème} ÉTAPE : COMPLÉTER le formulaire en ligne

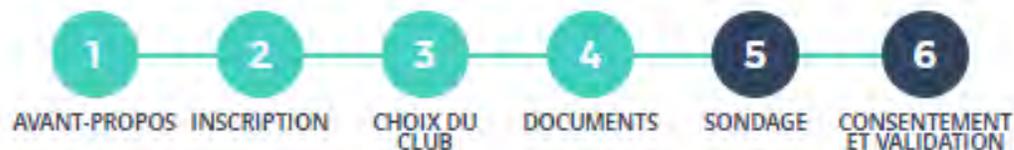
1. Le choix de l'activité et du club : cette étape est déterminante pour la suite de la demande. Les subventions, lorsqu'elles sont accordées, sont reversées au club ; le choix du club est donc très important, il faut être sûr :

- De l'activité
- Du nom du club (page 3)

Conseil : Avant de finaliser la demande, contactez l'association où vous souhaitez inscrire votre enfant afin d'être sûr du nom du club.

2. Éligibilité de votre adresse postale : indiquez votre adresse dans l'onglet prévu. Attention seul les adresses strasbourgeoises sont éligibles.

Conseil : Si votre adresse n'apparaît pas, essayer de la réécrire sans le numéro et en respectant les espaces. Si c'est votre numéro de rue qui est introuvable, pas d'inquiétude, mettez un autre numéro de rue. Rien ne vous ai envoyé à votre domicile c'est juste pour vérifier que vous résidez bien à Strasbourg.



DEMANDE DE BOURSE D'AIDE À LA LICENCE SPORTIVE 2023

* Champs marqués d'un astérisque = champs obligatoires

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Quotient familial*

Attestation de quotient familial de moins de 3 mois délivré par la CAF, L'Eurométropole de Strasbourg ou le bailleur social.*

📎
Déposez un fichier ou cliquez pour en sélectionner un.

UTILISER UN FICHIER DU PORTE DOCUMENT →

← PRÉCÉDENT

ABANDONNER

SUIVANT →

4^{ème} ÉTAPE : INDIQUER et JOINDRE son quotient familial

3. Montant du quotient familial : Vous trouverez ce montant sur votre attestation de quotient familial délivrée par la CAF, l'Eurométropole de Strasbourg ou votre bailleur social.

*Ce quotient ne doit pas excéder **720€** pour que votre demande soit éligible.*

Il faudra ensuite joindre votre attestation ; merci de n'envoyer que des documents en format **PDF, JPEG** ou **PNG**

5ème ÉTAPE : FINALISER et VALIDER la demande

Une fois les 6 pages du formulaire complétées et validées, le service Vie Sportive prendra en charge votre demande, conjointement avec le club que vous aurez désigné.

Voici ce qui se passe lorsque vous aurez finalisé votre demande :

1. Vous recevrez un **email** confirmant que votre demande a **bien été enregistrée**.
2. Lorsque nos services auront procédé à la vérification de votre demande et à sa **validation** (si toutes les informations sont correctes et éligibles) vous recevrez un deuxième email contenant l'**ATTESTATION** : celle-ci sera votre preuve d'éligibilité à la Bourse d'Aide à la Licence Sportive auprès des clubs.
3. Une fois validée par nos services, votre demande est envoyée au **club** qui la validera de son côté avec le **numéro de licence** de votre enfant.



POUR ALLER PLUS LOIN

Si vous n'êtes pas éligible à la BALS, quelles autres solutions existent sur Strasbourg ?

Le dispositif **PASS'SPORT**
complémentaires avec la **BALS**
Aide financière de 50€
(pour plus d'informations voir diapositive suivante)

L' **AFASE** (Aide Financière d'Aide Sociale à l'Enfance)
Peut être sollicité pour le financement d'une licence sportive et/ou du matériel nécessaire à la pratique.
La demande doit être instruite par un travailleur social. Il convient donc de vous orienter vers le CMS de votre secteur.

Dans le cadre des MDI ou pour raison de santé.
Cumulable avec la **BALS**

Quelles solutions si vous habitez dans l'Eurométropole mais hors de Strasbourg ?

Le **Chèque Junior** pour les 3 - 18 ans habitants Schiltigheim
Pour + d'informations s'adresser à la mairie de Schiltigheim > CCAS

Le **Coupon Sport**
pour les mineurs habitants Illkirch-Graffenstaden
Pour + d'informations s'adresser à la mairie d'Illkirch > CCAS

Pour les autres communes de l'Eurométropole nous n'avons pas plus de renseignements.
Nous vous invitons à vous rapprocher de votre mairie ou du CCAS de votre secteur pour savoir si des aides existent.



BALS / PASS'SPORT

Dispositifs complémentaires



Une réduction pouvant aller jusqu'à 80€

Une réduction de 50€

C'est une aide individuelle, incessible, à usage unique et cumulable avec d'autres dispositifs d'aides existants.

C'est une aide individuelle, incessible, à usage unique et cumulable avec d'autres dispositifs d'aides existants.

Clubs sportifs (labellisés) de Strasbourg

Ensemble du territoire français

Avoir entre 6 et 18 ans révolus
Avoir un quotient familial égal ou inférieur à 720€
Habiter à Strasbourg

Avoir entre 6 et 17 ans révolus et bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire ;
Avoir entre 6 et 19 ans révolus et bénéficiaire de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ;
Avoir entre 16 et 30 ans et bénéficiaire de l'allocation aux adultes handicapés ;
Étudiants, âgés de 28 ans révolus au plus, bénéficiaire au plus tard le 15 octobre 2023, d'une bourse de l'état de l'enseignement supérieur sous conditions de ressources, d'une aide annuelle du CROUS ou d'une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2023 – 2024.

La demande se fait en ligne sur [monStrasbourg.eu](https://www.strasbourg.eu)
Une fois validée par la Direction des sports une attestation est envoyée par mail aux bénéficiaires. Cette attestation est à présenter aux clubs pour bénéficier de la réduction de 80€ maximum sur le coût de la licence sportive.

<https://www.strasbourg.eu/bourse-licence-sportive>

Un email du ministère des sports et des JOP est envoyé courant mois d'août aux personnes éligibles.
Il faut ensuite se rendre dans la structure sportive éligible choisie et présenter le code Pass'Sport pour obtenir 50€ de déduction immédiate sur le coût de l'adhésion et ou de la licence sportive.

<https://pass.sports.gouv.fr/>

Merci pour votre attention !

Lien du formulaire : <https://demarches.strasbourg.eu/demande-bourse-sports/>

URL courte : stras.me/bourse-sport

Page d'information : <https://strasbourg.eu/bourse-licence-sportive>

Pour tout autre question merci de contacter le

Service Vie sportive

38 route de l'hôpital, 67100 Strasbourg

Tél: 03 68 98 51 09